



Asmae Association
Sœur Emmanuelle

La lettre

N° 114 • septembre 2019

MADAGASCAR

**FAVORISER
L'ACCÈS À UNE
ÉDUCATION
DE QUALITÉ
POUR LES ENFANTS
EXCLUS
DU SYSTÈME
SCOLAIRE.**

Page 3

INDE

**INDE: PRÉVENIR
ET LUTTER CONTRE
LE MARIAGE
DES ENFANTS.**

Pages 6-7

DOSSIER

**LES 30 ANS DE LA CIDE,
L'ACTION D'ASMAE EN FRANCE
POUR LES DROITS DE L'ENFANT.**

Des décisions fortes pour aborder l'avenir avec confiance

Depuis 2015, Asmae a engagé une stratégie ambitieuse qui vise à mener des projets ayant un impact plus important auprès des bénéficiaires, dans le cadre d'une stratégie cohérente et propre à chaque pays. Pour cela, nous avons renforcé nos équipes et co-construit des projets forts avec nos partenaires locaux.

Dans ce contexte, Asmae a notamment investi en faveur du renforcement qualitatif et quantitatif de ses équipes ainsi que pour la sécurité du personnel et la normalisation administrative de sa situation dans chacun des pays d'intervention.



Cette politique de professionnalisation a permis d'engager dans nos pays d'intervention, une dynamique très positive au niveau des organisations de la société civile, des bailleurs et des représentants des pouvoirs publics avec pour résultats des transformations durables en matière d'éducation et de protection pour les enfants les plus vulnérables et leurs familles: enfants réfugiés de Syrie, enfants des rues à Manille, d'Antananarivo, enfants en situation de handicap et d'exclusion au Burkina Faso et en Égypte...

Ces projets ont été conçus pour être financés par la générosité du public et des bailleurs nationaux et internationaux, publics et privés. Cependant, malgré une nette progression de nos ressources financières dans différents domaines, celles-ci ne permettent pas à ce jour, de couvrir la totalité des dépenses.

Ainsi, après 20 ans de présence en Inde et 10 au Mali, alors que nous arrivons, avec la majorité des partenaires, au terme d'un cycle de collaboration préparé ensemble pour préserver le suivi des enfants et leur famille, le Conseil d'Administration a décidé avec regret de désengager l'association de ces deux pays au premier trimestre 2020.

Outre ces décisions concernant la mission sociale, des économies ont été décidées au niveau du siège par la baisse des dépenses de fonctionnement et de collecte.

L'association entend bien poursuivre sa mission en France et dans 5 pays à l'International: Burkina-Faso, Égypte, Liban, Madagascar et Philippines, en poursuivant la stratégie engagée, avec des moyens efficaces et réajustés.

Au nom du Conseil d'Administration et de nos équipes, je vous remercie chaleureusement pour votre confiance et votre fidélité.

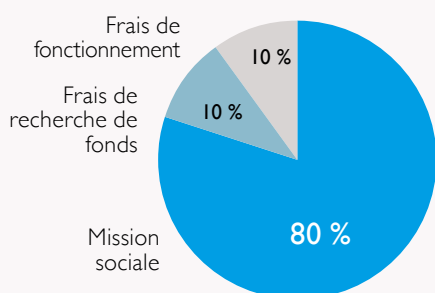
À vos côtés, nous abordons l'avenir avec confiance et enthousiasme, fidèles à nos valeurs et fiers de notre mission.

En avant! Pour chaque enfant dont l'avenir s'écrira avec notre engagement à tous, Yalla!

Par **Alain Barrau**, Président du Conseil d'Administration

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC. COMMENT SONT UTILISÉS VOS DONS ?

HORIZON 2022



Notre objectif pour les années à venir est de rationaliser nos moyens afin d'allouer une part toujours plus importante à la mission sociale.



Sœur Emmanuelle avec deux petits chiffonniers dans le canal de Suez (Égypte)

Depuis 39 ans, Asmae poursuit l'action de sa fondatrice, dans le respect de ses principes.

Notre vision

« Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs de la société. »

Nos Missions

- Favoriser le développement de l'enfant, par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de l'environnement.
- Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux, et maximiser leur impact social.
- Défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole.
- Expérimenter, essayer, diffuser.

Nos valeurs

- Confiance • Engagement
- Idéal de Justice • Liberté
- Respect • Solidarité

Asmae en chiffres

- 49 964 bénéficiaires (enfants, familles) à travers 68 projets dans 8 pays
- 761 marraines et parrains
- 51 associations partenaires
- 123 professionnels dans le monde
- 38 bénévoles



MADAGASCAR : FAVORISER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR LES ENFANTS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRE.

Selon une étude menée par l'Unicef¹, un million d'enfants âgés de 6 à 10 ans sont exclus de l'école à Madagascar, la scolarisation est donc un immense défi. Les causes de cette exclusion scolaire sont nombreuses: difficultés financières des parents, handicap de l'enfant, faible qualité de l'offre éducative, inaccessibilité des écoles... Depuis 2001, Asmae intervient aux côtés de ses partenaires locaux afin de répondre à ces défis d'envergure. En 2018, 11 associations locales et plus de 3 500 enfants et familles ont bénéficié de nos actions. Dans ce numéro de la Lettre, nous mettons l'accent sur Manda, une association locale basée à Antananarivo, partenaire d'Asmae depuis 2009.

Créée en 1999, cette ONG agit auprès des enfants de la rue d'Antananarivo en leur offrant un accueil préscolaire et en leur donnant des cours d'alphabétisation en vue de leur réinsertion scolaire en école publique primaire. Manda dispose d'un centre d'éducation préscolaire et de spécialisation professionnelle (atelier tissage, menuiserie, etc.), d'un gîte de nuit et offre une aide socio-économique aux parents.

Depuis 2009, Asmae mandate régulièrement des Conseillers Techniques auprès de Manda. Leur appui se décline sur 2 volets:

- **Appui technique:** accompagnement individuel et collectif des éducateurs, des travailleurs sociaux, du partenaire (formations, ateliers de travail, visites de suivi, échange entre professionnels) sur les volets alphabétisation, éducation spéciali-

Donner fait du bien!

Nos donateurs sont généreux!

En juillet 2019, le Centre Manda a inauguré un bâtiment flambant neuf financé par M. Hervé Odermatt, un donateur historique d'Asmae. Baptisé « la maison de Claire et Jeanne » en l'honneur de l'épouse et de la mère de ce donateur, ce centre abritera chaque année la formation de 40 jeunes. Diverses formations seront dispensées: pour les filles, couture, tissage, rafia, élevage de poules, vannerie. Pour les garçons: menuiserie aluminium et menuiserie bois.

Les trois quarts des jeunes trouvent un emploi en sortant de ce type de formation.

sée et accompagnement familial. Ce soutien a lieu dans le cadre du projet financé par l'Agence Française de Développement: « Promotion de l'inclusion scolaire et sociale des enfants vulnérables d'Antananarivo ».

- **Appui organisationnel:** Accompagnement du partenaire dans la gestion et la gouvernance.

¹ Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar, Unicef, 2012

Cérémonie d'inauguration des bâtiments au mois de juillet 2019.



LES 30 ANS DE LA CIDE, L'ACTION D'ASMAE EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT.

Le 20 novembre 2019, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant fêtera ses 30 ans. Adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants, ce texte élargit aux enfants le concept des droits humains sur le modèle de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. Ce texte reconnaît à l'enfant des droits fondamentaux comme le droit à la non-discrimination, à l'intérêt supérieur de l'enfant mais également le droit à l'éducation.

Malgré ses 30 ans d'existence, ce texte est encore méconnu.

En 2015, 62 % des enfants en France ne connaissent pas la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et 71 % n'en connaissent pas le contenu². La CIDE est le cadre de référence d'Asmae. L'association s'est appuyée sur ce texte pour construire son cadre d'intervention. Il guide ses actions en faveur des enfants et de

leur famille à travers différents projets. Plus récemment, la Politique de Protection de l'Enfant d'Asmae a été élaborée en s'appuyant sur plusieurs documents de référence, et en premier lieu, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Pour contribuer à la découverte de ce texte, Asmae a mis en place depuis 2014 le projet Yalla! Pour les Droits de l'Enfant. Ce projet est

un programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pour sensibiliser et mobiliser les enfants autour de leurs droits dans le monde. Les équipes d'Asmae interviennent au sein des établissements scolaires pour donner aux enfants les moyens de connaître et comprendre leurs droits, prendre conscience des inégalités d'application de ces droits et devenir acteur de la solidarité.

Des volontaires en service civique chez Asmae sensibilisent les élèves aux droits de l'enfant.



Le projet Yalla! Pour les droits de l'enfant est avant tout un projet mis en place pour les jeunes et réalisé par des jeunes volontaires en service civique qui contactent les écoles et réalisent les ateliers. Ces séances de sensibilisation débouchent sur une proposition de passage à l'action de la part des élèves qui organisent alors des actions de récolte ou de sensibilisation et d'information à d'autres élèves ou adultes. Les enfants prennent pleinement part à ce projet en devenant acteur du message initié par Asmae. Ce projet pédagogique offre également un cadre de réflexion et d'actions complémentaires aux méthodes d'apprentissages scolaires classiques. Il encourage les enfants à la participation, au dialogue et à la coopération à travers la réalisation d'une action solidaire concrète. Dans ces ateliers,

les élèves s'approprient les valeurs de la solidarité et de l'engagement pour contribuer à la construction d'un monde plus juste.

En 2018, c'est plus de 2 196 élèves sensibilisés au sein de presque 128 établissements scolaires partenaires. Environ la moitié de ces établissements a souhaité par la suite mettre en place de réelles implications de la part des élèves autour de la réalisation d'actions solidaires (collecte de fonds, ambassadeurs des droits de l'enfant, etc.). Un sentiment positif ressort des évaluations du projet auprès du personnel éducatif.

1 • Convention Internationale des Droits de l'Enfant

2 • COFRADE, Les adultes et les enfants connaissent-ils les droits de l'enfant?, dossier de presse, 13/11/2015

YALLA ! EN ENTREPRISE

Depuis 2018 Asmae souhaite sensibiliser aussi les adultes, via l'extension de son action en projet Yalla! en entreprise. Ainsi, les collaborateurs bénéficient aussi des ateliers pour découvrir les droits de l'enfant et leurs applications dans le monde. En 2019, trois grandes entreprises ont emboîté le pas, à savoir Google, les laboratoires Expanscience siège et le site historique de production. Au-delà du succès de la sensibilisation, ce fut beaucoup d'émotions, d'étonnements et de questionnements.

Atelier de sensibilisation chez Google France en juin 2019



« **SENSIBILISER LES JEUNES À LEURS DROITS, C'EST AUSSI LES RENDRE PLUS CITOYENS.** »

Interview d'Elisabeth Rastoin enseignante à l'établissement Jeanne d'Arc Colombes.

Pourquoi avez-vous choisi de réaliser une sensibilisation au sein de votre établissement ?

Je trouve toujours assez intéressant de voir le comportement des élèves dans le cadre d'un projet qui n'est pas strictement scolaire. C'est une manière différente d'enseigner.

Quel a été l'impact de l'intervention du projet Yalla dans votre établissement ?

La question des droits de l'enfant a fait prendre conscience aux élèves de leur chance, car pour eux les droits de l'enfant étaient totalement abstraits. Ensuite, cela a développé leur capacité à travailler en groupe, car ils ont à leur tour sensibilisé des plus jeunes de l'établissement. Certains d'entre eux ont saisi aussi l'utilité et la nécessité des projets solidaires.

Comment les enfants ont-ils perçu cet atelier ?

Les élèves de seconde se sont sentis valorisés et responsables tandis que les primaires ont adoré jouer le jeu. Ils ont appris certaines choses grâce au caractère ludique des ateliers. La force de ce projet vient aussi du fait que ce sont des jeunes qui parlent aux jeunes! Les jeunes ont appris que les droits entraînaient des devoirs. Par exemple, le droit à l'éducation donne le devoir d'aller à l'école.

**Pour toute information sur le projet Yalla!
Pour les Droits de l'Enfant, veuillez contacter:**

Entreprise: Yesim Broet,
Responsable Partenariats Privés, par téléphone 01 70 32 02 59 ou par mail à ybroet@asmae.fr

Établissement scolaire: Pauline Deschamps,
Chargée de projet, par téléphone 01 70 32 02 65 ou par mail à pdeschamps@asmae.fr

INDE : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE MARIAGE DES ENFANTS.

Dans le monde, une jeune fille de moins de 15 ans est mariée toutes les 7 secondes¹. Elle entrave le développement de l'enfant, le prive de son éducation, de sa santé et de son avenir. Malheureusement, des millions d'enfants dans le monde se voient imposer le mariage sans la possibilité d'exercer leur droit de choisir. En Inde, avec 2 associations locales dans l'État du Tamil Nadu, Asmae a débuté depuis avril 2019 un projet afin de prévenir et lutter contre ce phénomène. Zoom sur ce projet.

MALGRÉ LA LÉGISLATION, L'INDE COMPTABILISE 40 % DES MARIAGES D'ENFANTS DANS LE MONDE.

C'est le deuxième triste record en Asie du Sud-Est avec le Bangladesh. Le mariage d'enfants en Inde reste une pratique coutumière et ancestrale qui nuit gravement au développement et à l'avenir des enfants. On relève un taux élevé de déscolarisation, des impacts négatifs sur la santé et le bien-être, un manque de qualifications professionnelles, ainsi qu'une dépendance économique et l'exposition à toutes sortes d'abus (violences, exploitation). **C'est un obstacle considérable à l'éducation des enfants, en particulier des filles.**

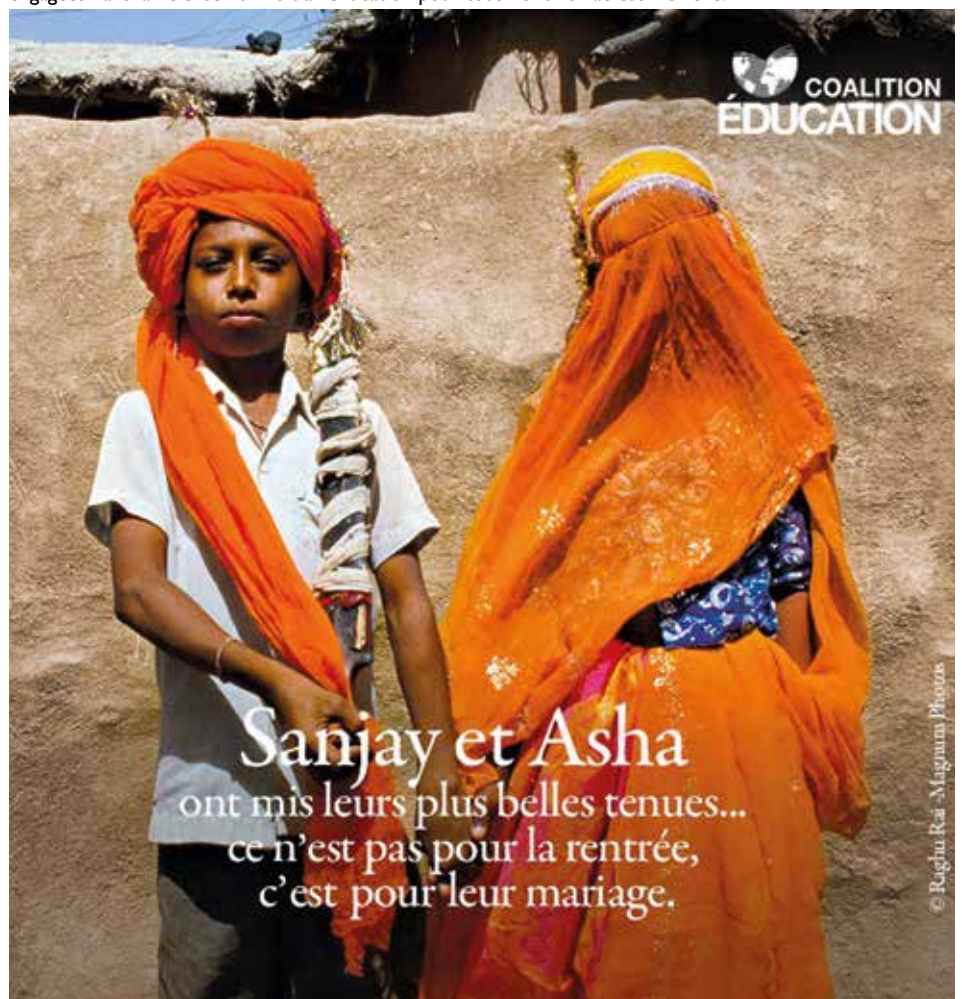
Pourtant, depuis 1929, le mariage d'enfants est illégal en Inde. Les femmes doivent avoir 18 ans pour se marier, contre 21 ans pour les hommes. En 2006, la loi a été actualisée, les parents ou les époux plus âgés risquent jusqu'à deux ans de prison pour organiser ou autoriser des mariages qui ne respectent pas la loi. Malheureusement, la loi ne semble pas impressionner le peuple indien et le mariage des enfants reste très ancré dans la société.

Grâce à la volonté de l'État Indien, l'action de la société civile et des organisations internationales, la situation s'améliore. Il y a dix ans, selon l'Unicef, on recensait 47 % des filles mariées avant l'âge de 18 ans en Inde. Désormais, on en compte 27 % soit près de 1,5 million.

Au-delà de la loi, on attribue aussi cette baisse à un meilleur accès à l'éducation et à une meilleure considération du mariage et des cultures traditionnelles.

¹ • Plan International, <https://www.plan-international.fr/info/actualites/campagnes/notre-lutte-contre-les-mariages-precoces>, consulté le 11 juillet 2019.

(c)Coalition Éducation, plateforme de 16 organisations de la société civile en France engagées dans la défense du droit à l'éducation pour tous dont Asmae est membre.





Asmae et Arunodhaya, partenaire situé à Chennai dans le Tamil Nadu, sensibilisent les jeunes à leurs droits. Dès que ces jeunes sont formés, ils participent aussi activement à la promotion de leurs droits.

PAR SON ACTION, ASMAE SOUHAITE CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA FIN DU MARIAGE DES ENFANTS EN INDE.

Dans l'État du Tamil Nadu, dans le district de Dharmapuri, Asmae accompagne deux associations locales (Arunodhaya Centre for Street and Working children et Vision for Social Development) qui travaillent déjà sur cette problématique. Cet accompagnement se fait aussi en synergie avec les autorités du district et de l'État, ainsi que les organisations locales.



Les objectifs clés du projet sont :

- Aider à créer un environnement favorable à la protection des filles et des garçons contre le mariage précoce au sein des communautés.

- Augmenter le nombre de filles inscrites au cycle secondaire et promouvoir la poursuite de leurs études.

- Sensibiliser les enfants (filles et garçons), les parents, les enseignants, la direction des écoles, les chefs communautaires et les autorités locales aux droits de l'enfant pour les inciter à s'engager dans la prévention et la lutte contre le mariage des enfants.

- Capter l'attention et sensibiliser l'ensemble des autorités du District et de l'État pour les inciter à une meilleure mise en œuvre des lois et des politiques de lutte contre le mariage des enfants.

Les bénéficiaires

- 3272 filles et garçons de 6 -18 ans.
- 50 enseignants de 9 écoles publiques.
- 14 groupes de femmes (soit 168 femmes) dans 14 villages.
- 14 comités de protection de l'enfance.
- 30 leaders communautaires.

FIL ROUGE PROJET

Chaque numéro est l'occasion de vous donner des nouvelles de projets d'envergure soutenus par des financeurs publics.

Liban : éducation et accompagnement des enfants et adolescents réfugiés.

Depuis 1986, Asmae appuie des ONG libanaises intervenant dans les secteurs de l'éducation et de la protection de l'enfance. Avec le soutien de l'Agence Française de Développement, Asmae a lancé en 2018 un programme d'éducation et d'accompagnement des enfants et des adolescents réfugiés dans les camps de Chatila et Bourj el-Barajneh à Beyrouth. Ce projet repose sur le développement de deux nouveaux partenariats avec les associations Basmeh & Zeitouneh et Jafra Foundation for Relief and Youth Development. Ce programme fait suite au succès d'un autre projet mené en partenariat avec l'AFD avec laquelle Asmae avait soutenu l'Association Culturelle du Hermel (ACH) dans l'accompagnement de jeunes réfugiés du nord du Liban ainsi que l'association Alpha dans le sud Liban. Cette expérience a permis à Asmae de développer son expertise dans la prise en charge éducative et psychosociale des enfants réfugiés.

Ce projet vise à renforcer les capacités des associations établies au Liban avec des activités liées à l'enfance et à l'adolescence et une formation d'environ 50 membres du personnel éducatif des partenaires. C'est aussi un accès pour 900 enfants à des services éducatifs de qualité au terme de ce projet.



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'Asmae - Association sœur Emmanuelle et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence Française de Développement.

3 QUESTIONS À LA FONDATION MONOPRIX



Karine Viel

Depuis juin 2019, la Fondation Monoprix apporte un appui financier à notre établissement La Chrysalide. Karine Viel, Directrice Développement durable et Déléguée générale de la Fondation, nous explique les raisons de ce soutien.

Pour quelles raisons avez-vous décidé de soutenir Asmae ?

Pour prolonger son implication au cœur des villes, Monoprix a créé en 2009 sa propre Fondation. Celle-ci vise à renforcer le lien social en ville, et œuvre depuis 10 ans sur la rupture de la solitude en ville et l'accès aux produits de première nécessité. Le projet Chrysalide à Bobigny s'inscrit pleinement dans nos axes d'intervention en ciblant des femmes seules – enceintes ou avec enfants – en rupture de lien social car sans domicile.

Qu'apporte ce partenariat à votre Fondation ?

Le nombre de femmes seules à la rue est de plus en plus important. Il est impensable d'imaginer vivre dans ces conditions avec des enfants pour des raisons évidentes de sécurité mais aussi d'isolement. Le projet Chrysalide porte bien son nom : il apporte aux femmes un cocon pour se reconstruire, avec un hébergement et un accompagnement adaptés, entre autres sur le lien mère-enfant. La Fondation est donc fière de pouvoir contribuer à cette initiative.

Pourquoi la solitude en ville est-elle un sujet important pour vous ?

D'après le sondage réalisé pour nos 10 ans avec IPSOS*, plus de 9 personnes sur 10 affirment que la période actuelle favorise la solitude. Ce phénomène sourd et grandissant doit donc être pris avec considération. La Fondation Monoprix tente d'y répondre en accompagnant les associations qui agissent pour tisser du lien social. Pour les 5 années à venir, notre intervention se concentrera d'ailleurs sur la solitude face à la rue.

*Ipsos est une entreprise de sondages française et une société internationale de marketing d'opinion.

LEGS, DONATION ET ASSURANCE-VIE

TRANSMETTRE UN BIEN POUR CONTINUER L'ŒUVRE DE SŒUR EMMANUELLE

En faisant un legs à Asmae, vous transmettez le combat, la détermination et les valeurs de sœur Emmanuelle. À ses côtés durant 17 ans dans son combat acharné pour l'enfance, Catherine Alvarez, Directrice Générale d'Asmae, nous explique en quoi le legs est important pour Asmae.

Quel est votre lien avec sœur Emmanuelle ?

C'était un lien de très grande proximité. Elle m'a recrutée il y a 29 ans au tout début des activités de son association et nous avons cheminé ensemble avec le Conseil d'Administration durant de nombreuses années. Sœur Emmanuelle était très associée à la mise en œuvre du plan stratégique de l'association.

Pouvez-vous nous parler des motivations des testateurs qui vous auraient marqué ?

Deux principales motivations reviennent assez souvent. D'une part, sœur Emmanuelle était une personnalité exemplaire et de nombreuses personnes ont la volonté de soutenir son œuvre en y apportant une contribution. À côté de cette première motivation, de nombreux testateurs sont intéressés par la cause de l'enfance. Ils souhaitent donner les moyens à des enfants en grandes difficultés d'améliorer leur vie et de la réussir grâce à l'éducation.

En quoi les legs sont-ils importants pour Asmae ?

Les legs au même titre que la générosité du public, financent plus de 70 % de nos projets à l'international. Ils nous permettent aussi de lever des fonds qui complètent le financement des projets menés avec des bailleurs institutionnels. Nous pouvons ainsi monter des projets de plus grande envergure qui apportent des transformations durables dans l'éducation et la protection des enfants dans nos 8 pays d'intervention.



Catherine Alvarez

N'hésitez pas à me joindre sur ma ligne directe au 01 70 32 02 51 pour que je puisse répondre à vos questions et vous rencontrer – en toute confidentialité et sans aucun engagement de votre part – si vous avez besoin de conseils personnalisés pour progresser dans votre projet de transmission. Vous pouvez également m'écrire à legs@asmae.fr

Asmae est une association Loi 1901.
Reconnue d'Utilité Publique et habilitée à recevoir les legs, dons et donations.



Retrouvez toute notre actualité sur : www.asmae.fr

Asmae_ONG soeur.emmanuelle Youtube: Asmae Association Sœur Emmanuelle

Association loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique - Habilitée à recevoir des Legs

Immeuble Le Méliès - 259-261, rue de Paris - 93100 Montreuil

Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50 - Email: infos@asmae.fr

